CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E95291** **VALABLE JUSQU'AU** **17/07/2027**

ÉDITÉ LE 01/07/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 02/06/2008

Forme juridique : SARL

Capital : 50 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC VERSAILLES 504975772

Siret : 504 975 772 00014

Code NACE : 4322B

Numéro caisse de congés payés : 38218700P 02

Assurance Responsabilité Travaux :
AXA FRANCE IARD 000006838925904

Assurance Responsabilité Civile :
AXA FRANCE IARD 000006838925904

Situation fiscale et sociale : A jour au 18/06/2026

Raison sociale : MJF CHAUFFAGE

20 TER RUE SCHNAPPER
78100 SAINT-GERMAIN-EN-LAYE

Téléphone : 01 34 60 30 82 **Fax :**

Portable : 06 22 66 22 05

Responsabilité légale :
MARTINS FERNANDES JOSE CARLOS GÉRANT(E) NON ASSOCIÉ(E)

Site Internet :

E-mail : mjf-carlos@hotmail.fr

Effectif moyen : 8 **Tranche de classification :** EFF2 **Chiffre d'affaires H.T. :** 1 092 302 **Tranche de classification :** CA4

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
5211 PROB	Remplacement de chaudière gaz/fuel en logement individuel	8	18/07/2025
5231	Installation de pompe à chaleur et groupe froid en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m2		18/07/2025
	Nombre total de qualifications : 2		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

01/07/2026 09:10

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.

CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO **E-E95291** **VALABLE JUSQU'AU** **17/07/2027**

ÉDITÉ LE **01/07/2026**

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 02/06/2008
Forme juridique : SARL

Capital : 50 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC VERSAILLES 504975772

Siret : **504 975 772** **00014**
Code NACE : 4322B
Numéro caisse de congés payés : 38218700P 02
Assurance Responsabilité Travaux :
AXA FRANCE IARD 000006838925904
Assurance Responsabilité Civile :
AXA FRANCE IARD 000006838925904
Situation fiscale et sociale : A jour au 18/06/2026

Raison sociale : **MJF CHAUFFAGE**

20 TER RUE SCHNAPPER
78100 SAINT-GERMAIN-EN-LAYE

Téléphone : 01 34 60 30 82 **Fax :**
Portable : 06 22 66 22 05

Site Internet :
E-mail : mjf-carlos@hotmail.fr

Responsabilité légale :
MARTINS FERNANDES JOSE CARLOS GÉRANT(E) NON ASSOCIÉ(E)

Effectif moyen : 8 **Tranche de classification :** EFF2A

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5211 PROB	Remplacement de chaudière gaz/fuel en logement individuel Mention RGE	18/07/2025
5231	Installation de pompe à chaleur et groupe froid en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m2 Mention RGE	18/07/2025

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz	18/07/2025
o Pompe à chaleur : chauffage	18/07/2025
o Chauffe-Eau Thermodynamique	18/07/2025

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

01/07/2026 09:10

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.